

REPUBLIQUE POPULAIRE DU
CONGO

MINISTÈRE DU TRAVAIL ET DE
LA JUSTICE

DIRECTION GÉNÉRALE DU TRAVAIL

DECRET N° 77/427 du 24/8/77
/MTJ/DGT/DCGPCE/6/7/9
portant promotion au titre de l'année 1977 des Administrateurs
des cadres de la catégorie A hiérarchie I des SAF (Travail et
Administration Générale)

LE DEUXIÈME VICE PRÉSIDENT DU COMITÉ MILITAIRE DU
PARTI, PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT
MINISTRE DU PLAN

VISAS:

DF

Vu l'acte fondamental du 5 Avril 1977

Vu la loi 15/62 du 3.2.62 fixant le statut général des fonctionnaires des cadres de la République;

Vu l'arrêté 2087/FP du 21.6.1958 fixant le règlement sur la solde des fonctionnaires;

C.F.

Vu le décret 62/130/MF du 9.6.1962 fixant le régime des rémunérations des fonctionnaires;

Vu le décret 62/197/FP du 5.7.62 fixant les catégories et hiérarchies des cadres créées par la loi 15/62 du 3.2.62 portant statut général des fonctionnaires;

Vu le décret 62/198/FP du 5.7.62 relatif à la nomination et à la révocation des fonctionnaires des cadres de la catégorie A;

Vu le décret 62/426 du 29 Décembre 1962 fixant le statut des cadres de la catégorie A des SAF;

Vu le décret 65/170/FP du 23.6.65 réglementant l'avancement des fonctionnaires;

Vu le décret 74/470 du 31.12.1974 abrogeant et remplaçant les dispositions du décret 62/196 fixant les échelonnements indiciaires des cadres des fonctionnaires;

Vu l'acte n° 001/PCT/CMP du 3.4.1977 structurant le Comité Militaire du Parti, et nommant le Deuxième Vice-Président du Comité Militaire du Parti, Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Ministre du Plan

Vu le décret 77/165 du 5.4.1977 fixant la composition de Membres du Conseil des Ministres;

Vu le décret n° 77/426 /MTJ/DGT/DCGPCE du 24 Août 1977 portant inscription au tableau d'avancement de l'année 1977 des Administrateurs des SAF (Travail et Administration Générale)

DECRETE:

ARTICLE 1°: Sont promus aux échelons ci-après au titre de l'année 1977 les Administrateurs des cadres de la catégorie A hiérarchie I des S.A.F. (Travail et Administration Générale) dont les noms suivent ACC néant :

.. / ...

I°/- T R A V A I L
a/- Administrateurs du Travail.

Au 5° échelon.

M.- GOMA Philippe p/c du 18.6. 1977 DGT BRAZZAVILLE

Au 6° échelon

MM.- BITSINDOU Gérard à/c du 20.12. 1977 DGT Brazzaville
SONGUEMAS Nicolas à/c du 20.6. 1977 CFAB -"-

Administrateurs en Chef du Travail

au 1° échelon

Mr.- SEGGA Dieudonné à/c du 18.9. 1977 CPC Pointe-Noire

2°/- Administration Générale - Administrateurs

Au 2° échelon

Mr.- LOCKO Isaac à/c du 11.12. 1977
(en stage
(en France)

Au 3° échelon.

MM.- BOUNGOU Lazare à/c du 26.9. 1977 Dtion Générale Industrie
KIMBEMBE Hyppolite p/c du 12.6. 1977 PCT
NIANGOU-NGUIMBI Jacques à/c du 10.8.1977 D.F. Brazzaville

Au 4° échelon

MM.-POUNGUI Timothée-Edouard à/c du 18.10. 1977 Banque Centrale
MANTISSA Georges p/c du 10.8. 1977 ETS MORY
ITOUA Anatole à/c du 9.11. 1977 DGT
MOUSSA Albert à/c du 7.9. 1977 CG.Plan Bville
MBOUNGOU Victor à/c du 11.9. 1977 Commerce Pte-Noire

Au 5° échelon

MM.- EKIA Albert p/c du 11.1. 1977 MINI COMMERCE
GAMBOUELE Ambroise p/c du 15. 3. 1977 SIA CONGO
ISSOIBEKA Pacifique p/c du 4.2. 1977 CAB.DEUXIEME P.
GAMI Christophe p/c du 7.3. 1977 MINI FINANCES

Au 6° échelon

MM.-GASSAKI Paul à/c du 20.12. 1977 Off. CONGOLAIS Toulo
KIMBEMBE Bernard p/c du 30.4. 1977 COP 16
LEKOUNDZOU-ITINI-OSSETOUMBA p/c du 16.5. 1977 PCT
DIOP-MAMADOU-BABA p/c du 13.7. 1977 B.D.E.A.C. B/ville

HK

.../...

Au 7° échelon

MM. KOUTADISSA	Antoine	p/c du 6.1.1977	ATC Pte-Noire
LOEMBA	François	à/c du 23.12.1977	B.A.D. Abidjan
MADZOUS	Charles	p/c du 1.7.1977	Mini.Economie Rurale

Au 8° échelon

M. OKOKO-ESSEAU	Thomas	p/c du 28.6.1977	ATC Pte-Noire
-----------------	--------	------------------	---------------

ADMINISTRATEURS EN CHEF

Au 1° échelon

MM. LOEMBA	Norbert	p/c du 6.1.1977	Ambaongo Bangui
NZALA-BACKA	Placide	p/c du 6.7.1977	Mini.Commerce
GOMAT	Georges-Charles Marie	p/c du 6.1.1977	Région Kouilou Pte-Noire
SATHOUD	Jean-Edouard	p/c du 1.6.1977	Banque Centrale Paris
BANDZOUZI	Georges	à/c du 1.9.1977	C.G. PLAN
OUEMADIO	Firmin	p/c du 6.7.1977	I.G.E.
MACKOUBILY	Marie-Alphonse	à/c du 29.6.1977	AIR AFRIQUE
KIBONGUI-SAMINOU	Placide	p/c du 6.1.1977	OAPI Yaoundé

Au 2° échelon

MM. BOKILO	Gabriel	p/c du 30.6.1977	BEAC B/ville
BOCKONDAS	Jean	à/c du 30.10.1977	ONCPA
KAINE	Antoine	p/c du 29.6.1977	D.G.A.T.
MOUBERI	Gregoire	p/c du 29.6.1977	D.G.Commerce
TCHICAYA	Germain	p/c du 21.6.1977	Novotel Pte-Noire
BALLOUD	Jean-François	p/c du 29.6.1977	MTJ
EKONDY-AKALA		p/c du 23.6.1977	BCG
ONGAGOU	Marie-Alphonse	p/c du 29.6.1977	Ambaongo Bonn
MOMBONGO	Auguste	à/c du 30.12.1977	D.G.T. B/ville

Au 3° échelon

MM. BATANGA	André	p/c du 14.6.1977	UCB B/ville
KONDANI	Ferdinand	p/c du 14.6.1977	Ambaongo Rome
BAYONNE	Alphonse	p/c du 14.6.1977	Marine Marchande
NDEBEKA	Emmanuel	p/c du 1.6.1977	DGC
MAMIMOUE	Jean-Louis	p/c du 2.7.1977	TESSORGALE
ONTSA-ONTSA	Jean-Jacques	p/c du 30.6.1977	CIDOLOU

ARTICLE 2: Le présent décret qui prendra effet tant au point de vue de la solda que de l'ancienneté pour compter des dates ci-dessus indiquées, sera enregistré publié au JORPC et communiqué partout où besoin sera. /-

BRAZZAVILLE, le 24 août 1977

Le Deuxième Vice-Président du Comité Militaire du Parti, Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Ministre du Plan et du Travail et de la Justice, Garde des Sceaux

Commandant Louis SYLVAIN GOMA

Le Ministre des Finances

Alphonse MOUISSOU-POUATI.

Henri LOPES

A M P L I A T I O N S:

JORPC..... I	CPC. Pte-N. 2	UNIVERSITE M.NGOUABI 2	OFF.CONG.TOURISME 2.	UGE. 2
DGT/DCGPCE. 5	BEAC BVILLE 2	PCT. 2. Dction INDUST.2	AMBACONGO PARIS 2	
DF. 5 CF. 5	CG.PLAN 2	MORY.2 COP I6.....2	REGION KOULLOU 2	
SGGM/B.C. 2	CIDOLOU 2	BED.ABIDJAN. 2. DGC. 2	CAB.P.M. 2 MINIFIN.2	
		<u>MINIST.COMMERCE 2</u>	BDEAC. 2 ATC. PTE N.2	

